



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **9 avril 2019** à la salle du Conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

DEMANDE N° 19-07 : 1843-1845, rue de l'Église – Zone H-207

Cette demande a pour but d'autoriser :

- une marge avant de 6,2 mètres au lieu d'effectuer le calcul prescrit à l'article 10.1.2.2.2;
- un ratio minimal de 1 case de stationnement par logement, pour un usage du groupe habitation (H), au lieu d'un ratio minimal de 1,5 case de stationnement prévu à l'article 10.1.6.4.1.

Cet immeuble porte le numéro de lot 6 105 292 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 22 mars 2019.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate